

**" PHONE WEB "**  
**Société Anonyme au capital de 337.500 €**  
**Siège social : 88, Rue de Courcelles (75008) PARIS**  
**403.916.133. RCS PARIS**  
**(2000 B 04555)**

**TEXTE DU PROJET DES RESOLUTIONS SOUMIS**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 25 SEPTEMBRE 2020**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice social ouvert le **1er Janvier 2019** et clos le **31 Décembre 2019** puis du rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce au titre de l'exercice **2019**, déclare approuver les termes dudit rapport.

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, et compte tenu des circonstances exceptionnelles résultant de l'Etat d'Urgence Sanitaire et de ses conséquences en termes économiques,

**DECIDE** d'affecter le résultat **bénéficiaire** de l'exercice **2019**, s'élevant à la somme de **141.500 €**, en totalité au poste "*Report à Nouveau*", ce dernier présentant un solde créditeur après affectation de 635.269 €.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions légales, qu'il a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants, savoir :

- ✓ Exercice 2016 : Aucun Dividende.
- ✓ Exercice 2017 : Aucun Dividende.
- ✓ Exercice 2018 : Dividende de **0,05 €** par action.

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale ratifie et approuve en tant que de besoin la **rémunération brute annuelle** que **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA** a perçue pour ses fonctions de Président et Directeur Général au titre de l'exercice **2019**, laquelle s'est élevée à la somme de **111.300 €** dans toutes ses dispositions, augmentée de **18.225 €** d'avantages en nature,

et prend acte que la rémunération qui est allouée à **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA** pour ses fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général demeure fixée, depuis le **1<sup>er</sup> Janvier 2010**, à la somme brute mensuelle de **8.275 € hors prime éventuelle**, augmentée des avantages en nature qui lui sont remboursés dans l'exercice de ses fonctions.

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale,

**CONSTATANT** que les mandats d'Administrateur de **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA**, de **Monsieur Olivier BONDOIS** et de **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA** viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée,

**DECIDE** de renouveler lesdits mandats pour une nouvelle période de **six (6) années** entières et consécutives, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes clos au 31 Décembre **2025**.

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale décide de ne pas allouer de jetons de présence aux Membres du Conseil d'Administration pour l'exercice social en cours.

**SEPTIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'extrait ou de copie du procès-verbal constatant ces délibérations en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.